

CONTRAT D'ENGAGEMENT « YAOURTS » saison 2021
Entre La GAEC La FERME du PARQUET
et les membres de l'AMAP du POTAGER BALMONTIN

Le producteur : GAEC La FERME du PARQUET – Fabien, Benoît et Marion MUGNIER – 703 route du Vernet - 74540 GRUFFY – Tél : 04.50.23.68.53 lafermeduparquet@outlook.com

L'adhérent :

Monsieur (Nom et prénom)

Madame (Nom et prénom)

Adresse :

.....Tél:

Portable : E-mail :

Durée du contrat

Panier yaourts « vache » du vendredi 02 avril 2021 au vendredi 17 décembre 2021.

Distribution : toutes les semaines, soit 38 distributions.

Yaourts vache

2 pots de 420g (1 aux fruits + 1 nature) : 4,60 € par distribution soit 174,80 € pour 38 distributions.

Le producteur s'engage à offrir un contrat à Odile HAMEAU du POTAGER BALMONTIN, en contre-partie de la mise à disposition des locaux et réfrigérateur, et du service rendu.

Conditions de paiement

L'adhérent doit régler par avance et pour toute la saison les paniers choisis. Le montant total est à régler en 1, 2 ou 3 fois, par chèques d'un montant égal (le premier sera encaissé le 30 juin, puis le 31 août et le 31 octobre 2021) :

- remis à la signature du contrat et libellés à l'ordre de la « GAEC La FERME du PARQUET »
- datés du jour de la signature du présent contrat.


Modalités de distributions

Les produits seront déposés dans le frigo du local de l'AMAP le jeudi pour les distributions du vendredi et du mardi. Aucun remboursement ne sera effectué pour les paniers non récupérés.

Préciser le jour de distribution mardi vendredi

Rédigé en 2 exemplaires à : le

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur : *Fabien Mugnier*
pour la Ferme du Parquet


Référente de l'AMAP : Ghislaine GIRARD – Tél. 04.56.70.19.38 ou 06.79.13.97.41 – henri.girard@numericable.com